

Enquête Dans l'univers du morguier



Sérail

Essingnan

Bi-hebdomadaire - Récépissé N°00000044/RDDJ/J06/BASC Le verbe immortel



LES MAUVAIS GÉNIES DU PRÉSIDENT

Pp 2-3-4



Mohamadou Bachirou, membre du comité central du Fsnr

« Issa Tchiroma est le meilleur allié de Paul Biya dans le Grand-Nord »

P4

SÉRAIL

Les ennemis de l'intérieur



Amadou Ali

Alamine Ousmane Mey

Nganou Djoumessi

Penda Ekoka

Luc Sindjoun

Le jour, ils se disent tous dévoués à la cause du chef de l'Etat Paul Biya. La nuit ils deviennent, pour reprendre l'expression de Mgr Joseph Akonga Essomba, dans un autre registre, «des faux amis, des faux frères et ...». De vrais traîtres qui ne lésinent sur rien pour fouler au pied les orientations et prescriptions du président de la République. Sans que la liste ne soit exhaustive ici, Essingan remet au goût du jour les faits saillants de ces dernières semaines et parfois d'un lointain passé, de ces «hommes du président», qui l'ont poussé à prendre de mauvaises décisions. C'est le cas d'Amadou Ali auteur de l'épuration politique qui a conduit en prison une certaine élite. Mais aussi de ceux qui contribuent par la roublardise et les vents contraires à la régression du pays du fait de leur incurie. C'est le cas des ministres Nganou Djoumessi des travaux publics et d'Alamine Ousmane Mey de l'Economie. Ou Plus proche du président, de ceux de son cabinet, qui, sous sa table le poignent dans le dos: Christian Penda Ekoka et Luc Sindjoun respectivement conseiller technique et conseiller spécial, en sont la parfaite illustration.

ALAMINE OUSMANE MEY, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT)

Un redoutable saigneur des finances publiques

Présenté au chef de l'Etat par son entourage immédiat comme un cadre brillant et intègre, il fait davantage parler de lui dans des scandales financiers et menace de couler l'économie du pays en torpillant les accords scellés avec le Fmi.

Par Laurent Mbatchou



Son dernier fait d'arme est de nature à couler l'économie camerounaise. Alamine Ousmane Mey torpille les accords économiques entre le Cameroun et le Fonds monétaire international (Fmi). Avec des appels de fonds à hauteur de 695,1 milliards de Fcfa, Alamine Ousmane Mey a déjà opéré des appels de financements extérieurs en dépassement de 102 milliards de Fcfa. La borne édictée par la loi de Finances 2018 de l'Etat du Cameroun se situe à 596 milliards de Fcfa. Ce dépassement met le Cameroun en désaccord avec le Fmi auprès duquel l'Etat est engagé dans un Programme économique et financier (Pef). Le protocole d'accord technique signé entre le Cameroun et le Fmi le 20 juin 2017 stipule, en son « point F, 36 » que « le gouvernement s'engage, de manière continue, à ne pas contracter et à ne

pas garantir toute dette extérieure non concessionnelle au-delà du plafond ». En outre, aucune entreprise publique et/ou démembrement de l'Etat ne devrait s'endetter sans l'autorisation préalable du Conseil national de la dette. Les frasques managériales d'Alamine Ousmane Mey pourraient déboucher sur de graves conséquences pour l'économie du pays. Ainsi, le Cameroun court le risque d'être recalé dans son programme actuel avec le Fmi. En effet, l'accord triennal (Facilité élargie de crédit) signé le 26 juin 2017 entre le Cameroun et le Fonds monétaire international ouvre la voie à des financements bilatéraux additionnels. A ce titre, 887 milliards de Fcfa sont attendus en plus du financement du FMI (390,4 milliards de Fcfa). La Banque africaine de développe-

ment va octroyer 377 milliards de Fcfa. La Banque mondiale, 247 milliards Fcfa. La France, à travers l'Agence française de développement (Afd), 197 milliards Fcfa. Et l'Union européenne, 66 milliards Fcfa. En refusant de respecter ses engagements, le Cameroun n'aura plus accès à ces financements. C'est une correspondance du ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, datée du 9 août 2018, à son collègue en charge de l'Economie, qui a dévoilé le pot aux roses. Sur le plafond de 596 milliards de Fcfa inscrit dans le cadrage et la loi de Finances 2018, environ 404 milliards de Fcfa ont été effectivement décaissés à ce jour. En outre, des appels de fonds émis par la

Caisse autonome d'amortissement (Caa), en charge de la gestion de la dette publique, et le Minepat, en attente d'exécution au niveau des bailleurs de fonds s'élèvent à un montant total d'environ 294,1 milliards de Fcfa. Au ministère de l'Economie où des langues se délient, « l'accélération des décaissements des financements extérieurs par le ministre Alamine est l'un de ses gros business. Il a migré ici avec les mêmes pratiques mafieuses qu'aux Minfi. Chaque dossier de financement lui garantit de mirobolantes rétrocommissions au passage. Certain que le président Biya ne le reconduira pas dans ce ministère après la présidentielle du fait de son incompétence, il parie au plus pressé » souffle un cadre de ce département ministériel. Son passé au ministère des Finances n'est pourtant guère reluisant. En plus du scandale des salaires fictifs, c'est la Commission nationale anticorruption (Conac) qui, lors d'une mission de contrôle de la gestion comptable à l'ambassade du Cameroun en France, a débusqué à Paris un compte bancaire secret contenant un solde d'un montant de 2,3 milliards FCF ouvert par l'ancien Minfi. Interrogé

sur la question de la gestion de ce compte, le payeur percepteur de l'Ambassade du Cameroun a affirmé que seul le ministre Alamine Ousmane Mey gérait ce compte qui aurait servi à acheter des actions. La SNI, bras séculier de l'Etat et compétente en matière de gestion du portefeuille des investissements de l'Etat a été tenue à l'écart de cette affaire. Intriguée, la Conac a adressé à M. Alamine Ousmane Mey diverses questions, une sorte de demande d'explication en date du 05 mai 2018. Il est question de savoir si le ministre est bien le gestionnaire exclusif dudit compte. Il lui est aussi demandé de révéler les actions achetées au nom de l'Etat Camerounais, les adresses des sociétés ou entreprises et le capital dont le Cameroun est devenu actionnaire. Enfin, il doit préciser ce que seraient devenus les dividendes payés éventuellement. Silence assourdissant de M. Alamine. Présenté au président Paul Biya sous un visage angélique de jeune cadre brillant et intègre, M. Alamine Ousmane Mey semble frôler le comble du déshonneur par la multiplication des frasques.

LUC SINDJOUN, CONSEILLER SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le traître du Palais

L'actualité récente a permis à ce proche collaborateur de Paul Biya d'étaler, à nouveau, sur la place publique son art de la duplicité.

L.M



Dans Cameroon tribune du 24 mai 2018, Luc Sindjoun, signe une tribune. Le grand prof disserte sur « Ce que veut dire entrer dans l'histoire. » Le grand prof y validait avec mention le discours si peu diplomatique de l'ambassadeur américain au Cameroun, Peter Henry Barlerin. L'américain y cassait du sucre – comme on dirait au quartier – sur le dos de Paul Biya à qui il donnait presque des injonctions dignes des opposants les plus farouches. Pour noyer le poisson, le grand prof assène ce qu'il considère sans doute comme des vérités d'évangile. Morceaux choisis : « ...L'amitié sans franchise

est hypocrisie, l'amitié sans sincérité est simulation et dissimulation. » L'homme estime que la déclaration du diplomate américain nourrit la réflexion du président Biya. Après avoir torpillé une pleine page durant ceux qui osent critiquer l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Sindjoun se souvient d'où il tire son pain. Et il ose affirmer que Paul Biya est l'homme de la situation. En fait, Sindjoun se croit malin, intelligent. Il est dans la plus abjecte des duplicités. Il essaie de se posi-

tionner au cas où M. Biya ne serait plus là. Cela s'appelle manger à deux râteliers à la fois. A aucun moment, il ne relève l'imixtion intolérable dans nos affaires intérieures. Dans un contexte où même des opposants radicaux l'ont pourtant dit et redit, pour condamner cela. M. Sindjoun lui affirme que l'ambassadeur américain a bien fait. Imagine-t-on un diplomate américain se permettre de telles excentricités à Pékin où plus grave en Russie chez Poutine qui fait du karaté et du judo ? Cela se serait très mal terminé pour l'aventureux diplomate. M. Sindjoun lui peut se permettre d'applaudir Peter Henry Barlerin et de contester (sans le citer) ce qu'a dit Fame Ndong, le secrétaire à la communication du Rdpc. Le professeur a signé sa tribune d'un tonitruant membre titulaire du comité central du Rdpc. Bien fait pour ceux qui croient qu'il faut intégrer les opposants – ou des gens supposés tels – pour les retourner. Comme s'il manquait des gens compétents, engagés, disciplinés au Rdpc. De sources dignes de foi, nous apprendrons plus tard que nous

n'étions pas les seuls à avoir peu compris ou pas compris du tout les contorsions langagières de Luc Sindjoun, ci-devant conseiller spécial du président de la République. La hiérarchie du conseiller spécial n'a pas non plus compris le cours à ciel ouvert dispensé par le prof. Et l'a sommé de s'expliquer, de faire une explication plus simple de son propre texte. Ne parlons pas de demande d'explications mais c'est tout comme. Pourtant, Paul Biya en personne a bien plus que de simples rudiments de sciences politiques. Il n'a peut-être pas un doctorat ou une agrégation mais il en connaît un rayon. Et c'est un praticien de la chose politique. On ne peut donc pas le mener en bateau comme a tenté de le faire M. Sindjoun en concluant son discours flou par des phrases du genre : « Paul Biya est déjà entré dans l'histoire... c'est l'homme de la situation ». Judas a bien donné la bise au Christ, ce qui ne l'a pas empêché de le trahir. C'était d'ailleurs un signal convenu avec les ennemis. La duplicité de M. Sindjoun a crevé les yeux dans cette tribune que personne ne lui a demandé de rédiger. Il aurait pu, dû se taire et continuer à bénéficier des avantages d'un régime qu'au fond de lui

– même, il doit maudire. Mais les dieux rendent fous et sots ceux qu'ils veulent perdre. On a perdu du temps en demandant à M. Sindjoun de s'expliquer. C'est clair, il n'est pas avec M. Biya, le masque est tombé. On le soupçonnait déjà d'être un peu opposant avant sa nomination les avantages obtenus ne l'ont pas changé. La nature est revenue au galop. Il n'a pas eu le courage de démissionner. Le président non plus ne l'a démissionné. On n'a pas l'idée d'avoir un cheval de Troie dans ses propres troupes quand on veut engager le combat. Cela a quelque chose de malsain d'essayer de manger à deux râteliers. Paul Biya sait ce qu'il lui reste à faire. Des politologues comme M. Sindjoun, il y en a treize à la douzaine. Et des gens qui peuvent donner des conseils avisés au prince, pas des personnages qui vont le poignarder dans le dos. M. Sindjoun peut offrir ses services à ceux qui rêvent de chasser Biya d'Etoudi. Kamto, Muna, Osih et tant d'autres seraient heureux de l'accueillir. Cela aurait le mérite de la clarté. Cet empereur romain avait raison avec cette supplique : « Mon Dieu, protégez-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge ! ».

NGANOU DJOUMESSI, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Enlisé dans des scandales de corruption autour des marchés

Après avoir laissé les ouvrages se dégrader pour absence de prévision, il est au centre de la controverse à cause du coût, 42 milliards de Fcfa sur neuf kilomètres de la pénétrante Est de Douala.

Marie Flore Nguimbous

Au cours du point de presse qu'il a donné le 23 août 2018 dans son cabinet Em-

manuel Nganou Djoumessi a voulu sortir de son mutisme. Au menu de cette communication, les tra-

voux de construction de la route qui va du pont sur la Dibamba à Japoma à Douala. Sur la foi des différentes correspondances en circulation, le ministre des Travaux publics (Mintp) Emmanuel Nganou Djoumessi a attribué un marché de gré à gré, après avoir requis une autorisation. D'un montant global de 42 milliards de Fcfa, le marché est un troçon de route de neuf kilomètres. Ce qui a sorti de ses gongs, son collègue



des Marchés publics Abba Sadou, estimant que ses prérogatives ont été bafouées. Pour certains, il s'agit des luttes d'intérêt ayant mis à rude épreuve la cohésion gouvernementale. Au sujet du nombre de kilomètres à aménager, le Mintp a fait savoir que contrairement à l'information diffusée, « il ne s'agit pas de neuf kilomètres comme perçu par l'opinion, mais bien d'un linéaire de neuf kilomètres

fois trois, de chaussée à aménager». Il a expliqué que «la deuxième phase des travaux de ce projet concerne l'élargissement de la chaussée du Pk10+200 au Pk19+200 (pont sur la Dibamba) en une chaussée à six voies». Seulement, Emmanuel Nganou Djoumessi n'est pas à son premier coup. Que l'on se rappelle le projet Mandjou - Akokam, qui initialement avait été attribué à l'entreprise Murias Cameroun, pour un montant total de 22 milliards 500 millions de Fcfa, par décision du 31 octobre 2016.

Complicité

Prévu pour être réalisé en 24 mois, le ministère délégué à la présidence chargé des Marchés publics dans le communiqué indiquait que c'était le budget du Plan d'urgence qui supporterait son financement. Dans l'intervalle, le 29 août 2017, le même marché a été attribué à Mag Sarl de Shey Jones Yembe avec la complicité du Mintp. Au départ de la passation de ce marché relatif à la construction de la route Mandjou - Akokam, a mis en concurrence neuf entreprises. En violation du système d'attribution des marchés publics. En fait pour tout marché d'envergure, il est préconisé que les entreprises puis-

sent faire leur proposition et présenter leurs capacités financières et techniques à l'effet de sécuriser l'aboutissement des travaux dans les règles de l'art et les délais impartis. Il s'agit en fait de favoriser la transparence, l'équité et les règles propres à une saine concurrence. Compte tenu de ce qui précède, la réattribution du marché de la route Mandjou-Akokam aura été source d'intrigues. D'autant que cette évolution s'est faite au détriment des soumissionnaires connus et officiellement enregistrés. D'autant plus qu'aucune preuve n'a pu laisser dire que Murias Cameroun

n'aurait pas été à la hauteur des attentes placées. Approché à l'époque, le directeur général de Murias Cameroun, fait état de la dernière position de la direction générale de l'Agence de régulation des marchés publics (Armp) qui demandait que soit dit la loi, en ce qui concerne le strict respect des dispositions prévues par les textes. En fait, il était question d'annuler l'attribution irrégulière, afin de rétablir Murias Cameroun dans ses droits. Peine perdue! En attendant, pour relancer le projet conformément à la réglementation en vigueur, des entreprises ayant certainement été informées

que Murias Cameroun était irrégulièrement déchu de ses droits dans l'exécution du marché pourtant gagné dans la transparence, «ont manifesté leur intérêt pour la participation à la consultation relative à l'attribution par voie de gré à gré du marché relatif aux travaux de construction de l'axe routier» en question. Un autre coup fourré de Nganou Djoumessi récemment en difficulté pour n'avoir pris en compte les prévisions météorologiques pourtant depuis longtemps signifiées par l'Observatoire national du changement climatique (Onacc).

CHRISTIAN PENDA EKOKA, CONSEILLER TECHNIQUE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'homme qui a déjà tourné la page Biya

L'économiste remet ça après avoir pris ses distances d'avec nombre des initiatives du chef de l'Etat dont sa candidature.

M F N

«Quelle que soit ta condition initiale dans la vie, rien n'est écrit d'avance, Agis pour être maître de ton destin». Ce raccourci se veut être le slogan du mouvement «Agir» que vient de lancer l'économiste Christian Penda Ekoka. Il s'agit explique le conseiller technique de Paul Biya, d'une plateforme qui rassemble «des jeunes aux idées novatrices et ayant pour objectifs de changer les mentalités, renforcer les capacités et influencer le champ politique afin qu'émerge un Etat réformé où règne la démocratie, la justice, le droit et la prospérité pour tous.» entre suicide et homicide volontaire, Christian Penda Ekoka nommé conseiller technique du

président de la République depuis 2010, découvre sur le tard que «le Cameroun présente des manifestations économiques et sociales (atonie de la croissance, aggravation de la précarité, des inégalités, de la pauvreté et de l'insécurité) d'un mal dont l'origine est profondément politique». En véritable ennemi de l'intérieur, il estime que le Cameroun doit se refaire pour être comme les autres pays de même niveau. «Dans les pays à institutions politiques ouvertes, les dirigeants à tous les niveaux - central, régional et local - sont élus par des populations devant qui ils sont comptables de leur gestion. Ces institutions politiques engendrent des incitations à la performance économique,

telles que l'entrepreneuriat, la prise de risque, l'innovation, la créativité, le travail, le mérite, l'excellence». Rien de nouveau si l'on s'en tient à ce que disait déjà en janvier 2018 décriait les options économiques du président de la République dont il est le conseiller. Et qui, depuis 2016 avait déjà dit fermement son opposition à l'opération d'octroi de 500 mille ordinateurs aux étudiants camerounais.

Trahir une fois de plus Paul Biya

Cette fois, Christian Penda Ekoka publie un manifeste sur le site internet de son mouvement. Il y présente les différentes actions que va mener «Agir» sans que l'on ne sache s'il s'agit d'un parti politique. Il les décline sur les plans social, économique, industriel, judiciaire, agricole. Lui qui veut impulser le changement de mentalité, préconise de former les membres de son mouvement. En agissant, Christian Penda Ekoka



décide de trahir une fois de plus Paul Biya dont il ne soutient pas la candidature ni l'accompagnement des équipes de campagne sur le terrain. Un positionnement au moins ambigu. Au point qu'à la lecture de Jeune Afrique l'on se demande s'il continue de se rendre à son bureau à la présidence de la République. Parce que sous d'autres cieux, il aurait déposé sa dé-

mission pour mieux conduire son projet. Présenté comme étant l'un des rares héritiers spirituels «du plus grand économiste camerounais de tous les temps», Joseph Tchundjang Pouemi, le patron du cabinet Business Development Services (Bds), Penda Ekoka ancien directeur des études et des projets de la Société nationale des investissements (Sni) et ancien administrateur délégué de l'hôtel Hilton de Yaoundé, Christian Penda Ekoka soupçonnait en septembre dernier le gouvernement camerounais et le Fonds monétaire international (Fmi), de connexion incestueuse. Une lecture déjà curieuse et suspecte pour un homme qui a déjà par le passé refusé de signer l'appel à la candidature de Paul Biya dans le Littoral sa région natale. Lui qui depuis des années et des mois, parle de la dégradation continue de l'économie camerounaise. Sans être aigri ni frustré

AMADOU ALI

L'auteur de l'épuration politique

Jadis redouté en qualité de grand ordonnateur de l'Opération épervier, le ministre des Relations avec le parlement est quasiment aux oubliettes. Rongé par la maladie, les affaires de détournement de deniers publics pendent sous son nez.

M F N

Ses problèmes au grand jour ont débuté le 08 mai 2013. Ce jour-là, un de ses hommes visiblement soulagé, quitte le bâtiment de la direction de la police judiciaire (Pj) à Yaoundé. Arrêté la veille à l'aéroport alors qu'il s'appretait à prendre un avion pour la France, Francis Dooh Collins vient d'être auditionné par les policiers de la division des enquêtes économiques et financières. Dans les couloirs de la Pj, il se dit que le Franco-camerounais a fourni de fausses informations dans des fiches de la liste des comptes bancaires à l'étranger de certaines personnalités camerounaises,

poursuivies pour détournement de fonds dans le cadre de l'Opération épervier déclenchée dans le cadre de la lutte contre la corruption et les détournements de fonds. Les limiers de la Pj tiennent entre les mains des éléments sur différents hauts cadres et anciens membres du gouvernement. La connexion est vite établie entre Dooh Collins et Amadou Ali. Le ministre délégué à la présidence chargé des Relations avec le parlement est d'après une source chargée du dossier, la véritable cible de la justice. Car si Paul Biya est l'initiateur de l'Opération épervier, qui a conduit des dizaines de

ministres et de directeurs généraux en prison, Ali en a été le maître d'œuvre. Pendant de nombreuses années, c'est lui qui a orienté les enquêtes et «fabriqué» certaines preuves. Tenant dans ses mains l'épée de Damoclès au-dessus de la tête de ses collègues du gouvernement. Réputé intrigant en témoigne l'affaire des écoutes téléphoniques contre Titus Edzoa en 1997, qualifié intègre, le chasseur des criminels de l'argent public s'est même attaqué au taiseux et redouté Laurent Esso.

Câbles de WikiLeaks

Attendu au tournant, il est comme tombé. Surtout que ses adversaires, avec la publication des câbles de WikiLeaks au mois d'avril 2013, l'homme est donc vulnérable. «Son intégrité brandie n'est donc que de surface», ironise une de ses victimes d'ancien collègue. Le câble publié date d'octobre 2007, mais ne manque pas d'intérêt. L'ambassade américaine à Yaoundé y affirme qu'Amadou Ali a confié à Dooh Collins près de 800



millions de Fcfa de fonds publics pour financer ses investigations. Ses «victimes» sont convaincues qu'Ali «a poussé le chef de l'Etat à couper des têtes des régions du Centre et du Sud, majoritaires dans les filets de l'Opération épervier, pour affaiblir Biya dans son propre fief électoral». Et on cite abondamment le cas de Giles Roger Belinga L'ancien directeur général de la Société immobilière du Cameroun (Sic), séjourne à la prison centrale de Yaoundé et

a été condamné à vingt ans ferme pour détournement, l'une des listes d'Ali et Dooh Collins lui attribue quatre comptes inexistantes après vérification. Des enquêtes ouvertes au sein du Crédit agricole et de la banque d'investissement Natixis n'ont rien révélé du tout. À Emmanuel Gérard Ondo Ndong, l'ancien directeur général du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom), à Jean-Baptiste Nguini Effa, de la Société camerounaise des dépôts pétroliers (Scdp), et à bien d'autres personnalités poursuivies, les listes établies attribuent aussi, et toujours à tort, des comptes à l'étranger. «Je n'ai donné aucun nom (...) et n'ai jamais fourni de comptes sur ces personnes», s'est défendu Dooh Collins devant les enquêteurs. Je pense qu'il peut mieux édifier l'enquête sur la question.» Amadou Ali est le commanditaire de la liste de Dooh Collins et ministre de la Justice de 2001 à 2011. Il a donc ourdi un complot contre Paul Biya tentant ainsi de le fragiliser pour mieux se payer sa tête.

EMPRUNT

La BID octroie 34 milliards pour booster l'agriculture dans le Sud-Ouest

Ce financement débouqué le 15 août a été obtenu par le Cameroun à travers l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITfc), filiale du groupe de la Banque islamique de développement (Bid).

Sylvain Andzongo

Le ministre en charge de l'Economie, Alamine Ousmane Mey, a signé le 15 août, trois accords de prêts d'une valeur de 34,6 milliards Fcfa avec la Banque islamique de développement (Bid). Le premier accord porte sur un prêt d'un montant de 3,55 millions de dinars islamiques, correspondant à 4,990 millions de dollars, soit environ 3,22 milliards Fcfa, pour le financement d'un projet d'infrastructure agricole et de développement des chaînes de valeur au Cameroun. Le second accord est du type, vente à tempérament (règlement en plusieurs échéances) d'un montant de 15,720 millions de dollars, soit environ 10,15 milliards de Fcfa, toujours pour un projet de construction et d'installation d'une infrastructure agricole et de développement des



chaînes de valeur dans le pays.

Le dernier accord est un emprunt auprès de la Bid, porte sur un accord de prêt « Lives and Livelihood Fund» (Fonds pour la vie et les moyens d'existence), et vente à tempérament d'un montant de 33 millions de dollars, soit environ 21,3 milliards Fcfa. L'objet de ce dernier emprunt est le même que les deux premiers. Tous ces financements sont destinés à la mise en œuvre du projet d'infrastructures agricoles et de développement des

chaînes de valeur dans la région du Sud-Ouest du pays. Ce projet s'inscrit dans la stratégie du secteur de l'agriculture, définie dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce) du gouvernement, pour la période 2010-2020.

Productivité

Le but est de contribuer au développement inclusif des activités relevant de ce secteur, à travers une augmentation de la productivité. Les petits producteurs verront ainsi leurs revenus s'améliorer

ainsi que les prestations de services agricoles. Par ailleurs, les fonds pourvus par la Bid vont servir à faciliter l'accès aux services sociaux publics de base (eau, assainissement, éducation et santé), promouvoir la création d'entreprises et institutions rurales intervenant dans la chaîne de valeur des cultures. Sans oublier le renforcement des capacités des coopératives par le lancement des projets de développement rural. Depuis sa création en 2008, l'International Islamic Trade Finance Corporation (Itfc),

filiale du groupe de la Banque islamique de développement, a approuvé des financements globaux estimés 198 milliards de Fcfa en faveur du Cameroun, a révélé en décembre dernier Abou Jallow, conseiller spécial du Pdg de l'Itfc et directeur général des opérations de cette institution financière.

«80% de ces financements sont allés au secteur agricole», a précisé Abou Jallow, qui assistait à la signature d'une convention de financement entre l'Itfc et la Société de développement du coton (Sodecoton), le mastodonte de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun. Au cours des prochaines années, les interventions de l'Itfc en faveur du développement de l'agriculture au Cameroun, vont être décuplées, avec la décision prise, en 2017, de relever le niveau des financements annuels en faveur de la Sodecoton, en passant d'une enveloppe de 13 milliards à 65 milliards de Fcfa. Outre le développement de la culture du coton, l'Itfc intervient au Cameroun dans la promotion de la riziculture, notamment dans les régions du Nord-Ouest (projet de développement intégré des Grassfields) et de l'Ouest (projet Mont Mbapit).

Cinq groupements se disputent le terminal polyvalent à Kribi

Sylvain Andzongo

Après la publication en juillet dernier d'une liste de 10 groupements pré-qualifiés pour exploiter le terminal polyvalent du port de Kribi dans deux ans, Patrice Melom, l'autorité portuaire, vient de rendre public une short-list de cinq groupements qui ont passé avec succès le second tamis. Dans la short-list des cinq, on retrouve le Groupement conduit par le Port d'Anvers, première plateforme portuaire de Belgique et 2e en Europe. Les quatre au-

tres concurrents sont : Groupement Coega Development Corporation/ Transnet, Groupement Marsa Maroc/Aiif3, Groupement Medlog/Wide Resources Limited et International Container Terminal Services.

Les postulants qui ont été retirés de la première liste des 10 pré-qualifiés, publiée en juillet, sont : Red Sea Gateway Terminal Company limited (Arabie saoudite), Sea Investment Afrique SA (Belgique), Cdc/Transnet (Afrique du

Sud), Caf Ship et l'Agence de prestation maritime (Cameroun). Une troisième phase d'écrémage permettra de déclarer un adjudicataire à l'issue du processus. Cela pour remplacer le logisticien français Necotrans, retenu en 2014 mais, déclaré « défaillant » par les autorités camerounaises en janvier 2018.

Pendant une période transitoire de deux ans, c'est Kpmo, une entreprise camerounaise, qui a été désignée par l'autorité portuaire dans le cadre



d'une régie. Le terminal polyvalent du port de Kribi, dont la fonction est d'accueillir des marchandises

non-conteneurisées, a une capacité nominale d'hébergement de 1,2 millions de tonnes de produits par an.

POSTE FRONTALIER DE NTAM

L'infrastructure attend d'être inaugurée

Elle devra davantage faciliter les échanges commerciaux entre le Cameroun et le Congo-Brazzaville et renforcer le processus d'intégration régionale.

Par Ange-Gabriel Olinga, de retour de Ntam

La réception provisoire de ce complexe constitué de plusieurs bâtiments a eu lieu le 18 janvier 2018. Elle s'était déroulée au cours d'une cérémonie présidée par la secrétaire générale adjointe de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (Ceeac), Marie Thérèse Chantal Mfoula, chargée du département de l'intégration physique, économique et monétaire, à la tête d'une commission mixte Cameroun-Congo-Ceeac. Cet ouvrage dont le coût global est évalué à 4,931 milliards de Fcfa, comporte le bâtiment principal à étage R+1 qui abritera les bureaux des services frontaliers, le local de sécurité, les logements (huit blocs de deux studios et deux Guest House), l'infirmierie, deux magasins de stockage, deux hangars. Il se compose aussi du

poste de contrôle fourrière, le local électrique, une clôture grillagée haute de trois mètres et d'un linéaire de 1200 mètres, une guérite, des toilettes extérieures, un réseau électrique (électricité, téléphones et accessoires informatique), le réseau sécurité incendie, le réseau d'adduction d'eau potable, le réseau d'assainissement, un parking de poids lourds de 1800 m2 et une aire de stationnement de 700 m2 pour des véhicules légers. Malgré les légères malfaçons observées sur certains ouvrages, les travaux avaient été jugés conformes aux conditions du marché et suivant les règles de l'art par la commission mixte. La vocation du poste de contrôle unique frontalier (Pcuf), est de simplifier les formalités de contrôle et de réduire les délais d'attente aux fron-



tières pour les marchandises et les personnes entre le Congo et le Cameroun.

Pratiques illicites

Et aussi de favoriser la prévention des pratiques illicites, par exemple, la contrebande ou le commerce informel. Dès son inauguration, le Pcuf renforcera également l'efficacité des services douaniers et des autres agences gouvernementales en évitant les doublons inutiles au niveau des formalités, en favorisant la coopération, le partage des informations et

des données commerciales tout en permettant une meilleure utilisation des ressources. A Ntam, des logements d'astreinte sont prévus pour tous les fonctionnaires. Le Pcuf de Ntam dans le département du Haut-Nyong à l'Est, intègre le projet d'aménagement de la route Ketta (Congo)-Djoum (Cameroun), sur le corridor Brazzaville-Yaoundé, dont les travaux en cours sont financés par la Banque Africaine de Développement (Bad) qui a accordé en 2015, deux prêts au Congo et au Cameroun pour la deuxième

phase.

Le Congo, le Cameroun et la Ceeac s'activent à faire en sorte que la liaison inter capitale Brazzaville-Yaoundé soit entièrement bitumée à l'horizon 2020. C'est un linéaire de 504,5 km qui va libérer le potentiel agricole, minier et touristique de cette vaste localité forestière, tout en contribuant à l'amélioration de la vitesse moyenne de parcours des véhicules augmentée de 50 km/h au moins pour les poids lourds et un peu plus pour les plus légers.

BLAISE MPOUOM

"Il s'agit de la naissance d'un marché frontalier"

Le sous-préfet de l'Arrondissement de Ngoyla estime que ce poste de contrôle vise surtout à minimiser les pertes de temps aux voyageurs

Propos recueillis par A G O

Qu'est-ce qui explique la construction de ce check-point unique à Ntam?

C'est la résultante des accords passés entre les deux chefs d'Etats du Cameroun et du Congo-Brazzaville, sous la houlette de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale en abrégée (Ceeac) pour assurer le transit entre les Etats de la sous-région, et particulièrement entre le Cameroun et le Congo-Brazzaville. Comme vous pouvez le constater, les bâtiments sont construits de façon identique, à l'extérieur comme à l'intérieur, la présentation est la même. C'est-à-dire qu'on a les

mêmes services du côté du Congo que du côté du Cameroun. Ce qui fait que lorsque le voyageur, le transporteur ou le commerçant en provenance ou en partance pour le Congo arrive ici, il gare son véhicule dans un parc aménagé, il se dirige immédiatement vers les différents services des deux Etats qui lui apposent les différents visas pour qu'il continue son voyage sans perdre de temps.

Quelles sont les attentes de cette coopération?

Les attentes de ce projet sont très importantes non seulement pour les deux



pays, mais pour l'ensemble de la sous-région. Le Cameroun étant ouvert au Nigeria, au Tchad, à la Guinée Equatoriale et à la République Centrafricaine, beau-

coup de produits pourront venir de ces pays pour le Congo-Brazzaville. A regarder de près, il s'agit là de la naissance d'un marché frontalier dans la localité de Ntam, qui est la capitale économique de l'arrondissement de Ngoyla. Ce qui augure un essor exponentiel entre Ntam-Congo et Ntam-Cameroun dès lors que les chefs d'Etats des deux pays vont s'accorder sur la date d'inauguration officielle.

Certes, ce check-point se trouve à la frontière entre le Cameroun et le Congo-Brazzaville, mais également à quelques encablures avec le Gabon. Parce que si vous allez un peu plus bas à 40 kilomètres dans la localité d'Alati, vous ne serez pas loin du

Gabon. Donc, il va seulement falloir que cette piste soit transformée en route pour avoir une ouverture vers les Gabon, pour booster d'avantage le développement cette partie du Sud-est Cameroun.

Quels sont les services qui seront installés dans ce check-point?

D'abord les services régaliens de l'Etat que nous connaissons et qui ont trait aux activités de la frontière à savoir : la sûreté nationale, la douane, les services phytosanitaires de l'agriculture, et mêmes les services du ministère de la santé publique pour éviter des maladies contagieuses, étant donné que les échanges seront trop riches, bien évidemment, d'autres activités commerciales pourront se développer autour de ce check-point.

PRÉSIDENTIELLE 2018

La désignation des membres de la Commission nationale attendue

Une disposition des articles 68 et 69 du Code électoral prévoit la mise en place de la Commission nationale de recensement général des votes. Elle est chargée du décompte général des votes relativement au contenu des procès-verbaux issus des Commissions départementales.

Par Jean Pierre Bitongo

La Commission nationale de recensement général des votes est composée d'un président et de 13 membres statutaires. Auxquels s'ajoute un représentant de chaque candidat. Pour la présidentielle du 07 octobre 2018, elle comptera 22 membres. Le président est un membre du Conseil constitutionnel désigné par le président dudit Conseil, Clément Atangana. Autour de lui, deux magistrats de l'ordre judiciaire choisis par le premier président de la Cour suprême, cinq représentants de l'administration désignés par le ministre de l'Administration territoriale, cinq représentants d'Elections Cameroon (ElecCam) nommés par le directeur général des élections, et un représentant de chaque candidat ou parti politique en compétition et désigné par le candidat ou le parti politique.

Mais avant d'y arriver le conseil électoral se réunit comme c'était le cas le 24 août 2018 à l'hôtel Mont Fèbé de Yaoundé pour débattre des dispositions du Code électoral, qui prescrit la création d'une Commission nationale de recensement général des votes, socle du processus post-électoral. Au terme de la séance, le conseil électoral d'ElecCam a en effet examiné et adopté le projet de résolution constatant la composition de cette Commission. Celle-ci a pour missions de procéder au décompte général des votes au vu des procès-verbaux et des pièces annexes transmis par les commissions départementales de supervision, et de redresser les erreurs éventuelles de décompte des votes. Elle ne peut toutefois pas annuler les procès-verbaux. Le travail de la Commission nationale de recensement général des votes est public, et s'effectue



au siège du Conseil constitutionnel.

Liste des membres

ElecCam se conforme donc au Code électoral qui dispose qu'il «est créé une Commission nationale de recensement général des votes, composée ainsi qu'il suit: président: un (01) membre du Conseil constitutionnel, désigné par le président du Conseil constitutionnel. Membres: deux (02) magistrats de l'ordre judiciaire, désignés par le premier président de la Cour suprême ; cinq (05) représentants de l'administration, désignés par le ministre chargé de l'Administration territoriale ; cinq (05) représentants d'Elections Cameroon, désignés par le directeur général des Elections ; un (01) représentant de chaque candidat ou parti politique en compétition, désigné par le candidat ou le parti politique. La composition de la commission nationale de recensement général des

votes est constatée par résolution du Conseil électoral. La liste des membres est communiquée au Conseil constitutionnel et tenue à la disposition du public.» L'alinéa 2 de l'article 68 indique que la composition de cette commission est constatée par une résolution du Conseil électoral. La liste des membres est communiquée au Conseil constitutionnel et tenue à la disposition du public. Selon l'article 69 alinéa 1, la Commission mise sur pied procède au décompte général des votes, au vu des procès-verbaux et des pièces annexes transmis par les commissions départementales de supervision. Il est vrai que la commission redresse les erreurs matérielles éventuelles de décompte des votes qu'elle ne peut pas annuler les procès-verbaux correspondants. Il est à noter que le recensement des votes est public et s'effectue au siège du

Conseil constitutionnel. Au bout de son travail, elle dresse un procès-verbal, établi en autant d'exemplaires que de membres. Ce document est signé du président et des membres présents. Un exemplaire est transmis dans un délai de cinq jours au Conseil constitutionnel, accompagné des pièces annexes. Pour les sénatoriales 2018, la Commission nationale de recensement général des votes était présidée par Emile Essombe, membre du Conseil constitutionnel, avec pour membres Marc Ateba Ombala et Epoule Matayas (magistrats de l'ordre judiciaire). L'administration territoriale était représentée par Daniel Nganko, Remy Bernard Ekobena, Mme Bekila Giséle, Alain Salomon Issanda et Amadou Souley. ElecCam avait désigné Mboh Oka Mboh, Serge Alamdou, Amadou Mohaman, Mme Kemeu Michèle et Enoh Dickson's Enoh.

SAMUEL MVONDO AYOLO

Le double cerveau du président

Déjà partie de son cercle le plus proche, le directeur du Cabinet civil va piloter la campagne électorale du candidat du Rdpcc et ses alliés. Une marque supplémentaire de confiance.

● Léger Ntiga

La Lettre du Continent du mercredi 29 août 2018 a donné la nouvelle dans ses notes d'information. Puis dans les réseaux sociaux, comme une traînée de poudre, elle s'est répandue: «Samuel Mvondo Ayolo, directeur du Cabinet civil à la présidence de la République du Cameroun, a été choisi par le candidat président, Paul Biya, pour mener sa campagne pour l'élection présidentielle d'octobre prochain». Ce cliché a été repris par nombre d'internautes. Chacun y allant de son style. Le directeur du Cabinet civil présenté comme le «fils du chef de l'Etat», est en tout cas un de ses protégés. Il remplace le Premier ministre, Philemon Yang qui en a eu la charge en 2011. Avant lui, Paul Biya avait successivement

eu pour directeurs de campagne, Simon Achidi Achu en 1992 et Peter Mafany Musinge en 1997 et en 2004. Pour le déploiement de ses équipes de campagne, le candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpcc) parti au pouvoir, charge Philemon Yang de la direction de la campagne dans sa région natale du Nord-ouest. Du coup, certains le disent victime de la crise anglophone où, plusieurs fois mis en mission d'apaisement, par Paul Biya, le Premier ministre qui aurait dû s'y rendre dès les premières secousses, n'a pas eu la main heureuse. Souvent pourchassé par des bandes de manifestants, généralement désavoué par les populations, le chef du gouvernement a vu au moins



une fois sa voiture et sa suite recevoir des nouées de projectiles. Ambassadeur du Cameroun en France, Samuel Mvondo Ayolo a fait une entrée remarquable dans la distribution des cartes aussi bien au niveau du gouvernement que dans l'entourage à la présidence de la République du chef de l'Etat, Paul Biya le 02 mars 2018.

Tête bien faite

Il remplaçait alors Martin Bellinga Eboutou au poste de ministre directeur du Cabinet civil à la présidence de la République. Officiellement toujours représentant personnel du président de la République

du Cameroun auprès du Conseil permanent de la Francophonie et délégué permanent de la République du Cameroun auprès de l'Organisation des nations unies pour l'Éducation, la science et la culture (Unesco) à Paris, ce diplomate âgé de 61 ans, est natif de Sangmelima et le fils de M. Ayolo, un riche commerçant de cacao, et grand partenaire des commerçants grecs de l'époque des années fastes de ce produit au Cameroun. Ami de longue date de l'actuel ministre des Finances, Louis Paul Motaze, ce cadre contractuel d'administration est une tête bien faite. Titulaire d'un Diplôme

d'Études Approfondies (Dea) en sciences politiques de l'université Jean Moulin de Lyon en France. Quasiment persécuté depuis janvier 2017, M. Mvondo Ayolo a fait l'objet de nombreux persifflages orchestrés et bien orientés dans de nombreux médias camerounais. Lui comme d'habitude, est resté discret et réservé. Plusieurs fois secrétaire général par intérim du ministère des Relations extérieures (Mirex), il a gravi les différents échelons de l'administration centrale de ce département où il est entré par la direction de l'Information comme cadre contractuel en 1985. Il s'est surtout occupé des rapports avec la presse pendant trois ans avant de devenir sous-directeur des organisations Sud-Sud. L'une de ses empreintes à Libreville au Gabon où il a été ambassadeur du Cameroun avant d'être muté à Paris, est le projet relatif à la construction d'une zone de prospérité dans ce pays voisin et ami du Cameroun. C'est donc à cet homme trempé qu'échoit la mission de conduire la campagne électorale qui pourrait conduire Paul Biya à Batchenga dans la Lékié, Maroua dans l'Extrême-nord, Kribi dans l'Océan et qui sait?, Bamenda dans le Nord-ouest.

► Les médias dans la campagne

CANAL 2 INTERNATIONAL

Joshua Osih était face aux électeurs

Cette tranche d'antenne présentée par Jean Bruno Tagne remplace «La grande interview» s'est ouverte mardi 04 septembre 2018.

● MFN

«En raison de l'élection présidentielle du 07 octobre prochain, votre émission La Grande Interview va en congé. Elle sera remplacée par une nouvelle émission, Face aux électeurs que j'animerai pendant cette période». C'est par cet extrait que s'est annoncé Jean Bruno Tagne sur son compte Facebook, le week-end dernier. Pour le présentateur, «Face aux électeurs» se propose de «recevoir les candidats au scrutin présidentiel du 07 octobre, chacun à son tour pour nous parler de sa vision pour le Cameroun». Il s'agit d'un programme qui se situe à équidistance entre le débat classique et le Talk-show.

«Je serai assisté dans la présentation de cette émission par deux consultants

qui analyseront avec moi les projets de société des candidats: Stéphane Akoa, chercheur à la fondation Paul Ango Ela pour les aspects politiques, Aristide Aboudi ou Pierre Nka, journalistes pour les aspects économiques», explique Jean Bruno Tagne. «Nous avons pensé cette émission pour répondre aux attentes du public. Nous sommes en période électorale et les Camerounais veulent savoir ce que proposent les différents candidats. Nous avons donc trouvé judicieux de créer une émission dans laquelle on donne la parole au candidat, chacun à son tour, pendant deux heures, d'expliquer ce qu'il entend faire du Cameroun».

Fantasme

Cette chaîne de télévision veut briser la glace car



«pendant longtemps, de façon un peu arrogante et condescendante, on a prétendu que les politiques ne proposaient rien. Cette émission va tordre le cou à ce fantasme en donnant la parole aux candidats». Pour la première édition du mardi 04 septembre 2018 à 21h, Joshua Osih, candidat du Sdf à l'élection présidentielle du 07 octobre prochain, en était l'invité. L'émission est ouverte au public. Pour y prendre part dans les studios de Canal2international à Yaoundé, les téléspecta-



teurs peuvent appeler le 695 408 384. Les Camerounais vivant à l'étranger peuvent participer à l'émission en envoyant leurs questions dès à présent en vidéo via WhatsApp au 0033 637 799 870. «Pour vous donner une chance d'être sélectionnés, présentez-vous, soyez précis et courts, pas plus de 40 secondes et assurez-vous surtout que le son et l'image sont impeccables», recommande Jean Bruno Tagne pour qui le paysage politique du Cameroun s'enrichit d'une élection à

l'autre. Les acteurs ont des projets aussi ambitieux les uns que les autres. Comme dans le cas du projet de Joshua Osih dont certains disent le programme surréaliste. Et il a eu une nouvelle fois la possibilité d'expliquer ses projets. Comment et où trouver l'argent? Pourquoi veut-il fermer l'Enam, cette école qui forme l'élite du Cameroun? Le Smic à 160 000Fcfca est-il possible au Cameroun?

Des interrogations auxquelles le candidat Osih a apporté des réponses. Ce qui fait dire à Jean Bruno Tagne qu'on «peut débattre sur la qualité de ce qu'ils proposent, sur sa faisabilité, mais on ne peut plus prétendre qu'ils ne proposent rien». Face aux électeurs est une émission qui va meubler le temps des élections. Le premier numéro de mardi dernier a planté le décor et donné une idée de ce que sera ce programme qui verra défiler les neuf candidats.

COMITÉ CENTRAL DU RDPC

Le temple des marchandages politiques

Depuis la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat, le siège de son parti grouille de monde, de manœuvres et de démarches visant à impliquer ou non des militants et cadres dans les équipes de campagne.

Marie Flore Nguimbous

Le siège du Rassemblement démocratique du peuple camerounais aux abords du Lac municipal fait l'objet d'une sollicitation particulière depuis que le président de la République a donné un coup d'accélérateur au processus électoral au Cameroun. Entre coups de fil avec certains barons et des cadres des régions, et des incessants passages pour de curieuses démarches de militants parfois de base, on se perd en conjectures. C'est qu'ils sont nombreux: hauts commis de l'Etat, cadres des administrations publiques et privées, à vouloir figurer dans les différentes listes constituées pour les équipes régionales, départementales et communales de la campagne électorale présidentielle de Paul Biya. Comme en 2011 par exemple, la bataille fait rage entre les directeurs, directeurs adjoints, sous-directeurs et chefs de service.

Chacun y va de son entretient pour se retrouver dans ce cercle considéré par certains comme le sein des saints. Depuis la publication des principaux dirigeants de la commission nationale de supervision de campagne, des responsables (président et vice-président) des commissions régionales et départementales, dans les rangs, tout le monde joue des coudes pour la suite. Il s'agit de faire partie des autres membres. Chacun y va de son rang. De la capacité de ses entrées et sorties et parfois de sa surface financières. Comme lors des investitures où des protégés se font aider par des parrains parfois à coups de dizaines de millions de Fcfa. A écouter les témoignages dans les allées et couloirs du Comité central du Rdpc, si au sommet tout semble plus tranquille, la vraie bataille a cours pour l'accès dans les équipes au niveau commu-



nal. «Vous savez, nous qui sommes sur le terrain travaillons pour la bonne marche du parti. Et ne pouvons pas nous croiser les bras lorsqu'arrive le moment de récompenses», se laisse aller un militant croisé dans l'esplanade du siège du parti.

Souci de carrière

Si l'interlocuteur du reporter d'Essingan dit absolument vouloir rencontrer le secrétaire général du Comité central, Jean Nkuete, c'est pour lui dire qu'il est président de sous-section, proviseur d'un lycée et souhaite figurer dans la commission communale. A la question de savoir pourquoi donc voir le secrétaire gé-

néral, l'homme tire de sa serviette une chemise et brandit trois ou quatre correspondances dans lesquelles il dit avoir par le passé mis au courant le chef de la délégation permanente départementale du Comité central dans son ressort politique de l'exclusion dont il fait l'objet. «Les hauts cadres que l'on nomme à partir de Yaoundé ne se préoccupent pas de savoir qui anime le parti à la base. Quand ils viennent, c'est juste pour donner des injonctions. Les militants que nous représentons, ont pourtant des doléances», fulmine le président de sous-section. D'autres cadres et militants du parti rencontrés veulent

voir leurs noms dans les listes pour d'autres raisons. Certains par simple prestige. D'autres par souci de carrière. C'est le cas de Etienne Moune pour qui, «une telle présence peut par la suite ouvrir les portes. Après plus personne ne peut dire ne vous avoir jamais vu», avance-t-il par exemple. Un autre attend de savoir quels sont les montants fixés pour les différentes catégories socioprofessionnelles. «On m'a dit que les chefs de service doivent donner 15 000Fcf. Je suis venu m'assurer pour déposer le moment venu, ma contribution. Je vais moi-même passer me signaler au niveau des commissions compétentes. Par le passé personne n'a voulu me recenser». Pendant ce temps, certains barons du parti ont ouvert le marché. Et des noms que personne ne veut ouvertement citer, circulent. Parmi eux des hommes de l'ombre mais très puissants du Comité central. Preuve que cette campagne présidentielle du Paul Biya promet. Un peu plus que celle de 2011 et ses devancières.

► Elecam dans la campagne

MODALITÉS DE VOTE

Elecam prend des dispositions pour les déplacés

L'organe en charge des élections examine toutes les possibilités de faire participer toutes les composantes sociologiques au scrutin du 07 octobre.

M.F.N

Élections Cameroon (Elecam) vient de rendre public un communiqué de presse faisant état de la possibilité pour les personnes déplacées notamment pour des raisons de crises sécuritaires, de remplir leur devoir civique normalement



dans leur nouveau cadre de vie. Cette mesure fait suite aux requêtes formulées par

le candidat du Social Democratic Front (Sdf), Joshua Osih. En effet, il a

soumis cette doléance auprès des responsables d'Elecam. «Nous avons de-

mandé à Elecam de permettre aux déplacés internes de pouvoir voter dans les villes et localités où ils sont. Cela permettra à plus de 200 000 personnes de participer à la prochaine élection», a-t-il écrit sur ses comptes Facebook et Tweeter. Fidèle à sa communication personnalisée avec les internautes, M. Osih a également souhaité que ces électeurs potentiels l'aident à faire échos à cette pétition. C'est chose faite: «les déplacés internes vont aller au vote le 07 octobre prochain». Cette nouvelle a réjoui le candidat du Social Democratic Front «Je suis

heureux d'annoncer que Elecram a accepté de permettre aux déplacés internes de voter dans les villes et localités où ils sont. Une autre victoire», s'est exprimé Joshua Osih sur sa page Twitter. Le Sdf à travers ces différentes démarches contribue à sa manière à l'amélioration du processus électoral au terme duquel, les avancées ne pourront plus jamais retourner à la case départ. Le parti de Ni John Fru Ndi ne

veut rien laisser au hasard. Lui pour qui Elecram est plus que jamais ouvert. C'est pour cela que le candidat du Sdf Joshua Osih s'intéresse au processus de nomination des présidents de bureaux de vote, pour que cela soit en conformité avec les dispositions du Code électoral.

Elecram qui la semaine dernière déjà, a pris des mesures pour que les bureaux de vote sortent des casernes, chefferie, prési-

dence de la République, etc., s'est déjà penché le 24 août, sur la question de la Commission centrale de recensement des votes. Les membres du conseil électoral d'Elecram se sont réunis à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé pour débattre de l'avancée des préparatifs de cette élection. Autour du président Enow Abrams Egbe, ils ont notamment évoqué des rapports des missions des membres du conseil sur le terrain, du

vote de la diaspora, mais surtout de «la présentation, l'examen et l'adoption du projet constatant la composition de la commission nationale de recensement général des votes» de la présidentielle.

Conformément au Code électoral, qui prescrit la création d'une commission nationale de recensement général des votes, socle du processus postélectoral, ils ont pris la résolution d'en créer une. Celle-ci a pour

mission de procéder au décompte général des votes au vu des procès-verbaux et des pièces annexes transmis par les commissions départementales de supervision, et de redresser les erreurs éventuelles de décompte des votes. Elle ne peut toutefois pas annuler les procès-verbaux. Le travail de la commission nationale de recensement général des votes est public, et s'effectue au siège du Conseil constitutionnel.

► Les à-côtés de la campagne

PROPOSITIONS

La société civile met son grain de sel

Pour sortir de la revendication permanente et accompagner un processus qui va conduire à une démocratie définitive du Cameroun, ces organisations de mettent leurs contributions sur la table.

M FN

Le système électoral camerounais est perfectible. C'est du moins ce qui justifie les contestations longtemps observées après la publication des résultats de votes. Au terme des élections organisées en 1992, la société civile et les partis politiques d'opposition ont imputé la responsabilité des irrégularités survenues lors des scrutins au ministère de l'Administration territoriale (Minat), en charge des élections. Ils ont revendiqué la mise en place d'un organe indépendant, pour garantir des élections libres et transparentes. L'Observatoire national des élections (Onel 1 et 2) a été créé à l'effet de satisfaire à la demande formulée par la société civile à laquelle s'était jointe l'opposition. Seulement,

l'Onel s'est avéré inefficace et l'on a assisté à la création d'Elections Cameroon (Elecram) le 19 avril 2012.

Tout comme l'Observatoire national des élections, Elecram et le Code électoral vont présenter de nombreuses insuffisances. La société civile et les partis politiques d'opposition vont alors dénoncer le défaut de neutralité de cet organe, en raison de la proximité de ses membres avec le parti au pouvoir. Par ailleurs, l'étude réalisée par le réseau de suivi indépendant des politiques publiques et de stratégies de coopération, «Dynamique citoyenne», au regard des lois nationales et internationales telle que la Constitution du 18 janvier 1996; la Charte africaine de la démocratie, des élections



et de la gouvernance ; la déclaration universelle des droits de l'Homme, permet de relever les limites que contient le Code électoral. Il s'agit de l'introduction de manière insidieuse de l'administration dans la gestion du processus électoral ; le refus critiquable d'accorder à Elecram le pouvoir de publier les tendances, encore moins de proclamer les résultats provisoires des élections et des consultations référendaires ; la menace qui plane sur l'indépendance de Elecram,

en raison de sa composition, ses attributions, son fonctionnement et son mode de financement ; la place marginale réservée à la société civile dans le processus électoral, notamment dans les différentes commissions et lors des consultations organisées par Elections Cameroon ; la place prépondérante qu'occupent les fonctionnaires dans les différentes commissions de recensement général de votes.

Dynamique citoyenne pro-


pose une autre réforme du Code électoral dans la composition de la commission nationale de recensement des votes. A l'instar d'Elecram qui est devenu «un organe paritaire composé des représentants des partis politiques et de la société civile.» S'agissant de l'organisation, Dynamique citoyenne milite pour « le scrutin à deux tours, la suppression de la direction générale des élections et le renforcement des démembrements territoriaux». Elle suggère «la limitation du mandat du président de la République et celui des conseillers municipaux, des conseillers régionaux et des sénateurs ; l'augmentation du nombre de députés qui passe de 180 à 280 ; la modification des délais de dépôt des candidatures, l'instauration des bulletins uniques de vote, l'instauration des candidatures indépendantes lors des élections des conseillers municipaux et des députés.» Des suggestions susceptibles d'être débattues.



Observateur d'un jour

Présidentielle 2018

Soyez Observateurs d'un jour. Avec vos photos et vidéos, où que vous soyez, faites vivre l'élection du 7 octobre dans votre bureau de vote sur la page facebook

de Guibai Gatama 

THANATOPRAXIE

Dans l'univers de la morgue

Considéré à tort ou à raison comme un sorcier, Alphonse Mbega est morguier au Centre hospitalier universitaire (Chu) de Yaoundé depuis 14 ans.

Elvis Serge Nsaa

Un vent glacial, une musique de deuil en fond, un calme inquiétant et une odeur de formol dans l'air. Voilà l'atmosphère qui accompagne chaque jour Alphonse Mbega (41ans) dans son cadre de travail de la morgue du Centre hospitalier universitaire de Yaoundé (Chu). Tous les matins dès 7h30, il se met à l'œuvre, afin d'offrir 24 heures sur 24, un service de qualité à des familles explorées. Son travail consiste à entretenir les cadavres de la meilleure façon possible. Pour les levées de corps, le quadragénaire «morguier» (comme on les appelle au Cameroun), lave, habille, met les morts dans les cercueils et console les familles endeuillées. Un métier connu sous la dénomination scientifique de Thanatopraxie Il travaille à ce que tout se déroule dans de bonnes conditions. «J'évite des

plaintes de personnes mécontentes à cause du mauvais état de leur défunt». Avec ses gants et son cache-nez, ce père de cinq enfants est précautionneux. Il s'entoure de toutes les mesures utiles pour se prémunir contre les maladies contagieuses. Le métier de thanatopraxologue «morguier», il l'exerce depuis 14 ans et en est fier. Alphonse Mbega raconte les circonstances qui l'ont contraint à embrasser la profession de thanatopraxologue. «Je n'étais pas morguier il y a quatorze ans. Je n'avais pas un métier fixe, j'alternais le commerce et le transport urbain, malheureusement pour moi, je ne parvenais pas à nourrir ma famille. En 2004, mon oncle paternel qui est médecin à l'Hôpital général de Yaoundé m'a murmuré à l'oreille qu'on recrute des morguiers au Chu. Puisque j'avais une famille à nourrir, j'ai donc dé-

cidé d'embrasser le métier de morguier. J'ai reçu ma formation sur le tas, à mon époque, il y avait pas une école qui formait des morguiers comme c'est le cas aujourd'hui. Je n'ai jamais envisagé devenir morguier. Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai commencé à travailler», confie celui qui se considère comme vétéran dans le domaine.

Pour son cas, reconnaît-il, les premiers jours après sa prise de service ont été pénibles. Les images des corps lui revenaient tout le temps, surtout une fois chez lui. Mais, au bout de quelques temps, il a commencé à s'habituer et à ne plus avoir de visions. Bien qu'aujourd'hui, ce métier lui colle à la peau comme un gant, Alphonse Mbega ne cache pas sa déception quant aux regards interrogateurs que lui renvoie la société. Je suis traité comme un pestiféré par les médecins du Chu, «à 14 ans de service au Chu, aucun personnel médical ne m'a jamais salué avec la pomme de main. Ils évitent la rencontre physique avec moi», se désolait-il. Mais ça ne me dit



plus rien, je considère mon métier comme tout autre métier.

Dans la rue on pense que le métier de morguier est réservé à des personnes surnaturelles. Dans les métiers apparentés, le regard n'est pas moins inquisiteur. Edwige Nguéné, infirmière au Chu le soutient d'ailleurs: «les morguiers sont des buveurs et consommateur des drogues, et la morgue est le lieu de pratiques nécrophiles, c'est la raison pour laquelle je ne fréquente pas les morguiers, à plus forte raison les saluer». Toujours parmi les in-

firmiers, l'on peut entendre: «ce monsieur ressemble à son métier, il fait peur, rien qu'à le voir c'est un cadavre parmi nous, voire un esprit». Cependant, l'avis d'Erick Bell contraste d'avec celui de ses collègues. «Non non...Il ne me fait pas peur. Loin de là! Je respecte énormément son courage et son dévouement... En regardant son visage, je me demande ce que cet homme a pu endurer comme scène, sentir comme odeur, voir comme horreur directement ou indirectement en exerçant son boulot».

ALPHONSE MBEGA

Un métier comme tous les autres

Propos recueillis par E S N

En quoi consiste le travail d'un morguier?

Un morguier est un employé de morgue, l'endroit où on conserve les cadavres. Notre travail consiste donc à conserver les corps. Premièrement donc, lorsqu'un corps est amené à la morgue, je lui administre d'abord du formol dans des délais variables en fonction d'une part de la présence ou non des morguiers. On n'administre pas le formol au cadavre immédiatement après le décès, pour laisser la possibilité au mort de revenir à la vie. On sait d'ailleurs que la première dynamique psychique dans laquelle un endeuillé se trouve engagé consiste en une forme de refus de la perte, dont l'acceptation progressive ne démarre pas immédiatement, du moins chez les proches d'un défunt. Après la formalisation, les poignets sont attachés l'un à

l'autre avec un lambeau de tissu blanc pour que les bras se figent dans une position facilitant le croisement des mains sur la poitrine qu'il faut obtenir en vue de l'exposition du corps le jour de son retrait. Le nom du défunt est écrit au marqueur rouge sur le torse et/ou une cuisse, ainsi que, éventuellement, sur la plante des pieds. Le corps est ensuite entreposé dans un tiroir frigorifique ou dans la chambre froide de la morgue.

Quel est le deuxième temps du traitement d'un corps avant la levée?

Après le séjour du cadavre dans les frigos de la morgue, le deuxième temps du traitement prend place le jour du retrait du corps par la famille. La veille de la mise en bière, des membres sont alors venus déposer les vêtements produits et, d'une manière générale, tout

le nécessaire au traitement et à l'habillement du corps. La veille ou le jour même en fonction du temps mis, le mort est sorti du frigo où il reposait. On le laisse éventuellement décongeler un moment par terre ou sur une table de travail. Une ou deux heures avant l'heure convenue, on commence l'habillement. Mais le mort est d'abord lavé sommairement à l'alcool et au coton, puis emballé de coton et de popeline, un tissu blanc bon marché, sur toute l'étendue de son corps à l'exception des mains et du visage. Si le mort a des écoulements de sang par le nez pendant qu'on le manipule (lorsqu'on le retourne en particulier), on lui couvre momentanément la tête d'un sac en plastique, afin que le sang ne tache pas les vêtements qu'on va lui enfiler par



la suite.

Si ses dents sont apparentes entre les lèvres, on les couvre d'un peu d'ouate glissée entre celles-ci et les gencives, parce qu'il n'est pas convenable qu'elles restent ainsi visibles : tout le travail de présentation du cadavre essaie de produire un mort paisible. Si le défunt pré-

sente des blessures sur une partie du corps ou si, plus rarement, une partie du corps est entrée en décomposition (par exemple suite à une panne des frigos), un sachet de plastique peut être appliqué sur la (ou les) partie(s) du corps concernée(s) avant la bande d'ouate.

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Quatre nouvelles séries d'enseignement au programme

Pour justifier leur avènement les autorités parlent de reconfiguration, réduction et suppression de certaines disciplines. D'où l'augmentation des coefficients par opposition à la réduction du nombre d'heures de cours.

Par Crescence Yolande Akaba

Depuis le 03 septembre 2018, les élèves des classes de seconde de l'Enseignement secondaire général se frottent à la philosophie sur toute l'étendue du territoire national. C'est l'une des résultantes du vent des réformes qui souffle au sein du ministère des Enseignements secondaires (Minesec) depuis l'arrivée de la ministre Pauline Nalova. Le 23 août dernier, elle a ainsi redéfini les séries et disciplines des classes relevant du second cycle. Dans l'arrêt ministériel qu'elle a pris visant la formation des apprenants et qui favorisera leur insertion professionnelle dans les années à venir, il apparaît les sciences humaines et les arts cinématographiques. On y retrouve également la

littérature, les sciences et technologies. Ces différentes séries sont désormais au choix des apprenants. Auprès des inspecteurs rencontrés, il s'agit de préparer les postulants aux carrières professionnelles. Dans une documentation de neuf pages, outre la division des séries littéraires en six filières (A1, A2, A3, A4, A5, ABI), chaque série est organisée en deux groupes et subdivisée en six domaines d'apprentissage. L'unité des langues et littérature regroupe le français, l'anglais, les langues vivantes, les langues anciennes et la littérature (anglais et français). Le volet des sciences et technologies comporte les mathématiques, les sciences physiques, la chimie, la technologie, les sciences de

la vie et de la terre et l'informatique.

Développement personnel

L'histoire, la géographie, l'éducation à la citoyenneté, la philosophie font partie des sciences humaines. Le domaine du développement personnel est constitué de l'éducation physique et sportive, du travail manuel. Et celui des arts et cultures regorge des langues nationales, des différentes composantes de la culture nationale et de la production artistique. La branche des arts du cinéma rassemble quant à elle, les fondamentaux du cinéma, genres cinématographiques, l'analyse filmique, l'économie du cinéma, le processus de réalisation, le projet de fin de formation et la sociologie du cinéma. Pour des programmes plus allégés, les contenus ont été revus pour toutes les spécialisations. Les seigneurs de la craie et les élèves ne feront plus face aux programmes inadaptés d'une longueur à souvent renoncer avant la fin d'année.



Dans la refonte des programmes qui se met ainsi en place, plusieurs matières sortent des programmes. C'est ainsi que les élèves de Première C n'ont plus l'histoire dans leur emploi du temps. Il n'y a plus de géographie en Terminale C. En série A4, de la classe de seconde en Terminale (T1e), les cours des sciences de la vie et de la terre disparaissent lui aussi. Toujours en série A4, de la seconde en T1e, plus de cours de physique-chimie. En série D, l'histoire disparaît dans les classes de 1ère D et T1e D. Seule la géographie est

maintenue. Toutes les classes de T1e effectueront le cours de travail manuel. Par ailleurs, le nombre d'heures de cours a été revu à la baisse pour toutes les filières. Il passe de 37 à 32 heures de cours hebdomadaire pour les littéraires. Chez les scientifiques, les classes de seconde se retrouvent avec 32 heures de cours par semaine, les Premières 30 heures et les Terminales 28 heures. Même quota horaire par semaine pour les élèves qui aspirent aux arts cinématographiques et sciences humaines.

RÉFORMES

Questions sur l'adéquation

L'entrée des arts cinématographiques et le retour des langues «mortes», suscitent des interrogations quant au niveau d'équipement des établissements scolaires.

Par C Y A

L'alinéa 1 de l'article 2 de la décision ministérielle relative aux réformes sur la typologie des enseignements et leur format stipule que: «les séries ainsi définies comptent un ensemble de disciplines visant la formation complète et équitable à tous les apprenants.» Dans ce vaste champ de réformes, les arts cinématographiques ont fait leur entrée alors que les langues «mortes» ont été maintenues. Il s'agit du Latin et le Grec. L'opinion est globalement favorable à ces innovations. Pour autant, les pa-



rents se posent de nombreuses questions sur le niveau d'adaptation des équipements dans les établissements scolaires. «J'ai appris qu'il y a de nouvelles séries qui ont fait leur entrée cette année au second cycle de l'enseignement général. C'est une bonne chose. Seulement, les établissements ne sont pas encore équipés pour une telle transformation. La conséquence risque d'être que les enfants vont se contenter d'enseignements théoriques», déplore le parent d'élève Christian Dominique Mbella.

La réforme en cours vise un début de professionnalisation des apprenants. Nous y souscrivons. Sauf qu'elle nous semble brusque», se contente de constater Remy Ebode, un autre parent d'élève. Il attire l'attention des uns et des autres sur l'importance des équipements adéquats. Car, ces derniers favoriseront ces enseignements. Les appréhensions de ces acteurs de la communauté éducative vont dans le sens d'éviter les échecs passés dans les filières d'enseignement secondaire technique et les instituts universitaires de

technologie où les apprenants font pour la première fois la rencontre avec les ustensiles usuels de leur milieu professionnel pendant le premier stage académique.

Mise en œuvre graduelle

Même si la mise en œuvre se fera graduellement comme l'indique le communiqué du 23 août, cette nouvelle approche pédagogique qui vise la spécialisation des apprenants intrigue quelque peu dans sa phase actuelle. Dans l'opinion on appelle de tous les vœux, l'aménagement des laboratoires pour les élèves des séries C et D. Les équipements existant, n'étant généralement pas opérationnels. C'est le même scénario lorsqu'on parle des salles d'informatiques visant à outiller les élèves aux technologies de l'information et de la communication (Tic). C'est à peine si les ordinateurs s'allument. Pourtant des frais d'informatique sont versés dans les caisses des établissements par chaque apprenant. «Durant l'année dernière, nous

sommes difficilement allés en salle d'informatique », avoue Christelle Essengue, élève dans un lycée en classe de 3e Allemand. Elle espère que cela ne se reproduira pas en cette année. Une poignée d'écoles essaie de se démarquer. Le grec et le latin au quotidien, sont considérés dans l'opinion comme ne servant à rien. «Jusqu'ici nous ne savons pas quels peuvent être les débouchés», se désole Pierre Eteme Eloundou, un parent d'élèves. Qui veut éviter un tel apprentissage à son goût inutile, à ses enfants. Le cinéma est riche de divers métiers: scénariste, éclairagiste, ingénieur de son, monteur, réalisateur, cameraman, maquilleur et bien d'autres. L'entrée au programme de cette discipline, croit savoir un cinéaste, «va redonner vie à ce secteur en agonie» caractéristique de sa mauvaise santé au Cameroun. Et ses professionnels citent le manque de financement, l'absence de moyens de production, la disparition des salles de projection, etc.

RENTÉE SCOLAIRE 2018

Reprise des cours effective à Yaoundé

Depuis le 03 septembre, jour de reprise des classes au Cameroun, dans beaucoup d'établissements, les élèves ont suivi leurs premiers enseignements.

Par Rachel Gam (stagiaire)

L'ambiance déjà perceptible dans les écoles, lycées et collèges depuis quelques semaines, s'est confirmée le 03 septembre 2018, jour de rentrée des classes au Cameroun. Dans les établissements scolaires publics comme privés, les dirigeants ont tenu au début effectif des cours. C'est ainsi qu'au Collège de la Retraite de Yaoundé, on a pu noter que les entrées étaient comme à l'accoutumée fermées. Dès huit heures, les surveillants généraux veillaient au respect de la discipline, tandis que les enseignants dispensaient les cours selon l'emploi du temps du jour. En face d'eux, des élèves très enthousiastes. Ils ont fait de nouvelles rencontres dans un contexte totalement studieux. Dans leur uniforme strict, ils devisent sur de nouvelles chaussures ou un nouveau sac.

Ils partagent surtout à l'heure de la récréation, les derniers souvenirs de leurs vacances. Mais aussi la joie



des retrouvailles. C'est le cas de Kherline, élève en classe de terminale A4 espagnol «moi j'attendais impatientement la rentrée scolaire parce que j'ai obtenu mon probatoire et je vais enfin faire la philosophie». Les enseignants ayant déjà préparé leur leçon pendant les vacances les dispensent avec sérénité et aisance. Mais, la difficulté majeure est celle des premières lacunes qu'observent les professeurs chez les élèves. «Ils ne se souviennent pas des leçons des classes antérieures. On est obligé de commencer par les révisions alors que les programmes sont vastes. Nous avons donc prévu cette semaine pour les révisions et les travaux dirigés

de remises à niveau», explique Jean-Marie Mvondo Tanga.

Comme dans ce collège, un tour de ville permet de constater qu'au Lycée Clerc le train est en marche. L'ambiance est identique au lycée technique de Ngoa Ekellé. Les collèges St Benoît et Vogt affichent complet. L'ambiance y est studieuse. Les dirigeants administratifs formalisent les derniers mécanismes de fonctionnement. Dans les groupes scolaires de l'enseignement catholique voisins, la vie a repris. De l'extérieur on entend les enfants réciter des prières. Pour autant, certains parents et élèves sont encore en quête d'argent pour l'achat des fournitures scolaire. Ivan

vendeur à la sauvette au marché Mendong dit n'avoir pas encore eu la totalité de ses fournitures scolaires. «Je suis orphelin et pour payer mes études je vends pendant les vacances pour préparer ma rentrée scolaire. Et, rendu à ce jour, j'ai déjà payé mon inscription au lycée et je compte acheter mes cahiers cette semaine pour commencer les cours lundi prochain».

M. Adamou quant à lui a plusieurs enfants et il privilégie les moins âgés. «J'ai sept enfants à envoyer à l'école et je ne peux pas tous les envoyer au même moment. Certains ont commencé lundi Au fur et à mesure les autres reprendront». Samira sa fille confirme ce propos en

disant que son père lui a donné 5000Fcfca pour aller avancer les frais de couture de son uniforme de classe qui coûte 9500Fcfca. Au complexe scolaire Saint André, les cours n'ont pas encore repris. Il est de coutume dans ce complexe que les cours reprennent une semaine après la date officielle. Ceci pour permettre au personnel et au staff administratif de faire «le grand point. On observe les autres avant de lancer», se contente de dire le directeur M. Nkonog Isidore qui se félicite de la maîtrise des effectifs dans cet établissement: 15 élèves minimum et 20 élèves maximum par salle de classe.

Réactions

ISIDORE NKONOG, DRECTEUR COMPLEXE SCOLAIRE ST ANDRÉ
AU QUARTIER FOUDA -YAOUNDÉ

"Nous sommes fidèles à notre tradition"

Généralement nous reportons la rentrée scolaire ici d'une semaine. Elle se tiendra ici le 10 septembre 2018 dès 7h 30. C'est comme une sorte de tradition mais en réalité cela nous permet de faire le point sur certaines choses. On observe les autres avant de lancer et cela n'a aucun impact sur les programmes car nous les finissons toujours à temps. C'est une grande débauche financière au plan comptable. Mais nous avons l'avantage de ne pas avoir un effectif pléthorique. Nous évoluons facilement avec les élèves que nous avons en moyenne 15 à 20 par salle de classe. Nous sommes un établissement scolaire ordinaire et nous avons l'obligation de respecter les programmes tels que recommandés par le ministère des Enseignements secondaires.



NESTOR EKOMAN MANGA, PARENT D'ÉLÈVE

"Le manuel scolaire est rare"

Mes enfants ont bel et bien repris les cours et c'est vrai que ça n'a pas du tout été facile parce que les finances ne sont pas toujours au rendez-vous. Mais par la grâce de Dieu, cela a été rendu possible. C'était bien de voir tant de nostalgie sur le visage des enfants le premier jour de classe la joie de retrouver leurs camarades. Il est vrai que le manuel scolaire est rare mais je crois que si l'Etat a pris cette décision, il sait comment faire pour que cela soit disponible dans les prochains jours. Pour le moment je n'en ai pas encore. Le manuel scolaire est vraiment difficile à trouver mais je pense tout de même que cette stratégie qui est celle d'imposer le même livre sur toute l'étendue du territoire national est bien parce qu'il y avait déjà un peu de désordre à mon humble avis.



LES LEVURES

La maladie au mal de ventre atroce

L'affection est provoquée par une très mauvaise digestion d'aliments sucrés, de sauce tomate, d'oignons, des produits laitiers.

Par Elvis Serge Nsaa

Ballonement de ventre, nausée, gaz intermittents et douleurs abdominales atroces, voilà quelques signes cliniques des levures ou saccharomyces cerisaie, que ressent Christian Mveng. «Depuis près 10 jours je constate toujours la présence anormale de gaz dans mon ventre toutes mes tentatives d'automédication jusqu'à ce jour sont infructueuses. Dès que j'avale un bout de pain, ou alors quand je consomme un repas bien copieux, j'ai des nausées. En plus de ces symptômes, j'ai des douleurs au niveau du nombril, et mon ventre gargouille», explique l'ingénieur agronome, rencontré au Centre hospitalier universitaire (Chu) de Yaoundé lundi dernier. Après la consultation, le Pr. Félix Tonyé gas-

troentérologue a prescrit les examens de selles, qui ont révélé la présence des levures dans les selles. «La présence physiologique de champignons dans les matières fécales est la quasi-exclusivité des levures du genre Candida, en particulier de C. albicans, qui représentent une partie de la flore intestinale saprophyte de l'homme et de l'animal», explique le gastroentérologue. D'après le spécialiste, les causes de cette maladie ne sont pas les aliments trop riches en graisses, mais les aliments à forte capacité fermentescible qui favorisent la multiplication des levures. «La très mauvaise digestion d'aliments sucrés, de sauce tomate, d'oignons, des produits laitiers, nausées très fréquentes même la nuit, tendance à avoir des gaz intestinaux assez



souvent. Forte halitose le matin, après chaque repas et le soir, sont les symptômes des levures», ajoute le gastroentérologue.

Produits fermentés

A l'heure actuelle, les consultations cliniques au (Chu) relèvent une recrudescence des levures dans les selles des patients. D'où la nécessité d'une grande vigilance de la part des médecins et des parents, surtout en ce temps de rentrée scolaire, où les élèves consomment beaucoup plus les produits fermentés. Pour le Pr Tonye,

le traitement de choix reste l'Amphotéricine B, souvent associée à la Fluorocytosine. L'alternative thérapeutique, notamment en cas d'intolérance à l'une de ces molécules, est le Fluconazole à forte dose (800mg/j), éventuellement associé à la Fluorocytosine. Cependant, il convient de souligner que le traitement recommandé n'est pas toujours respecté dans notre contexte, du fait de la non-disponibilité des médicaments ou de son coût élevé. On recourt alors à une monothérapie non recom-

mandée à l'Amphotéricine B ou au Fluconazole, avec pour conséquence la survenue de complications, voire de décès. Par contre, les naturopathes recommandent aux patients de pépins de pamplemousses, ou de papayes séchées. En effet, le pépin de papaye séché est comparable à celle de la nystatine, et couvrant un éventail microbien beaucoup plus large: champignons, mais aussi protozoaires. Il en existe quatre classes qui comptent des pathogènes humains parmi eux: les amibes, les flagellés, les ciliés et les sporozoaires. L'action de l'extrait est imparable sur les bactéries et virus. L'extrait de pamplemousse se présente en gélules ou en gouttes. Ces dernières servent d'antiseptique universel pour désinfecter aliments et habitat d'après le Dr. Yves Temgoua, naturopathes. L'extrait de pépins de pamplemousse est utilisé dans l'industrie comme germicide alimentaire.

DR. GILLES MARTIN LONDJI

Les levures provoquent des interventions chirurgicales

Le médecin recommande de veiller à la bonne conservation des repas et d'éviter surtout la consommation des produits fermentés.

Propos recueillis par E S N

On a tendance à confondre l'amiabiose et les levures. Comment identifier la seconde affection?

Les symptômes des levures se manifestent par les nausées, les douleurs atroces, ballonnements du ventre, et gaz intestinaux. Des signes de déshydratation sont également relevés: soit importante, couche sèche chez le nourrisson, yeux très cernés comme enfoncés dans les orbites, bouche sèche et fontanelles plus marquées chez les enfants de moins de cinq ans. Il y a égale-



ment la présence du sang dans les selles (sang rouge ou noir) une léthargie et un sommeil excessif : il est alors très difficile de se réveiller et une fièvre supérieure à 38.5°C et une respiration rapide très haletante.

Comment se manifeste la maladie dans le tube digestif?

Les bactéries produisent des toxines qui endommagent le tube digestif et causent les levures. Des produits achetés peuvent être avariés et contenir des bactéries nocives, et des aliments préparés à la maison ou au restaurant sans les règles d'hygiène adéquates peuvent devenir contaminés. Ces bactéries peuvent aussi

se propager d'une personne à l'autre.

Quelles sont les complications possibles?

Les levures peuvent conduire à une intervention chirurgicale, voire à la mort. En effet, le saccharomyce cerisaie est particulièrement sévère, cause très souvent de la déshydratation. Elle affecte particulièrement les jeunes enfants. Si elle n'est pas prise en charge correctement, elle peut avoir de graves conséquences chez les personnes de constitution fragile (par exemple les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes malades ou âgées). La déshydratation survient lorsque le corps perd trop de liquide et de sels minéraux, essentiels au fonctionnement de l'organisme.

Comment peut-on prévenir et gérer cette maladie?

Il existe un certain nombre de mesures d'hygiène et de précautions. En effet, il faut se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon et laver celles de son enfant également : surtout avant de préparer un repas, avant de manger, après être allé aux toilettes et après avoir changé une couche par exemple. Nettoyer tout objet pouvant être souillé par la diarrhée ou les vomissements avec un produit contenant de l'eau de javel (en particulier les toilettes et l'abattant des toilettes, le lavabo). Bien laver les vêtements qui ont été souillés par la diarrhée ou les vomissements. Ne pas partager d'ustensiles de cuisine, de couverts ou de nourriture avec une personne souffrant de levures. Ne pas partager le linge et les serviettes de bain ; ranger les brosses à dents à des endroits différents.

MOHAMADOU BACHIROU, MEMBRE DU COMITÉ CENTRAL DU FSNC

« Issa Tchiroma est le meilleur allié de Paul Biya dans le Grand-Nord »

Réalisé par Marie Robert Eloundou



au président candidat ?

Le FSNC est le principal parti d'opposition du Grand-Nord aujourd'hui, bien qu'allié au RDPC. Surtout ne vous fiez pas aux résultats et aux positions passés, la donne a beaucoup changé aujourd'hui sur le terrain. Des centaines voire des milliers de militants de l'UNDP et d'autres micro partis que je ne citerai pas ici ont rejoint les rangs du FSNC. Ce qui a forcément dopé le caractère populaire de notre parti et par conséquent maximisé la popularité de son leader. Un exemple symbolique de révolution opérée sur le terrain, le grand camarade Oussoumanou Aman Sa'aly plus connu sous le nom de Yérima Déwa, l'homme qui a fait triompher l'UNDP à la mairie de Pitoa est désormais dans le FSNC. Il n'y a plus de doute, notre parti est un parti de masse. Notre soutien derrière le président Biya est massif, populaire, et palpable. Il ne pourra ne pas se ressentir. Et nous avons un atout majeur et non des moindres, nous disposons dans les rangs du FSNC du meilleur allié politique du Président Biya dans le Grand-Nord. Et nous sommes fiers aujourd'hui

d'avoir comme président de notre parti, le ministre Issa Tchiroma, l'action du FSNC pour le triomphe du président Biya ne saura donc passer inaperçue.

Nous avons soif de connaître votre stratégie de manière plus large en dehors du leadership fort de votre président...

C'est depuis longtemps que nous sommes sur le terrain où nous allons de porte en porte. Par exemple dans ma circonscription politique, la sous-section de Bibemire II ici à Garoua, nous ne comptons plus le nombre de réunions que nous avons organisé. C'est chaque fois que nous rallions les plus sceptiques à nos convictions, même les plus irréductibles et farouches opposants au président Biya ont rejoint nos rangs et proclament de chœur avec nous que Paul Biya est une chance historique pour le Cameroun de l'avoir à sa tête en ce moment et qu'il faut lui garantir nos votes pour assurer son plébiscite afin qu'il parachève son œuvre d'édification d'une nation camerounaise forte, prospère, en paix, où le vivre ensemble est une réalité sur tout son territoire et au profit de tous ses fils et filles.

A quelques jours du lancement de la campagne électorale, des mauvaises langues disent que les alliés de Paul Biya dans le Grand-Nord sont absents sur le terrain, y compris le FSNC. Qu'en est-il exactement ?

Concernant le FSNC, il s'agit de la pure diffamation contre un parti qui déborde de vitalité. Nous sommes en effervescence politique de manière permanente. D'ailleurs ce samedi 08 septembre 2018 ici à Garoua, nous avons un grand meeting de soutien au président Paul Biya. Faut-il le rappeler, Paul Biya est notre candidat incontestable et incontesté. La période électorale est une occasion pour certains aventuriers du champ politique de semer des rumeurs de tout genre pour essayer de discréditer le FSNC et son président national, le ministre Issa Tchiroma. Nous en sommes habitués. La popularité de notre président donne des tournis à plus d'une personne. Et dire qu'aujourd'hui le FSNC est

Ce samedi 08 septembre 2018 ici à Garoua, nous avons un grand meeting de soutien au président Paul Biya. Faut-il le rappeler, il est notre candidat incontestable et incontesté.

absent sur le terrain est un gros mensonge, c'est avoir la mémoire sélective là où les faits sont plutôt palpables et manifestes. Par exemple, en application des très hautes instructions de notre président nationale, à la suite de son appel nous invitant à voter le candidat Paul Biya à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, nous avons investi le terrain où nous allons de porte en porte.

Dans une zone en grande partie acquise au Rdpc, et donc à son président national, comment le FSNC entend faire ressentir son soutien



Essingan
Le verbe immortel

Siège Social
Yaoundé - Essos (Camp Sonel)
BP : 5423 - Tel : 00237 691 74 35 20 / 663 08 61 38

Édité par le cabinet
Eland Consulting



Président Directeur Général
Marie Robert ELOUNDOU

Directeur de Publication
Marie Robert ELOUNDOU

Directeur des rédactions
Léger NTIGA

Secrétaire de rédaction
Sylvain ANDZONGO

Chroniqueur
Gilbert TSALA EKANI

Rédaction centrale

Marie Flore
NGUIMBOUS,
Gisèle LEKINI,
Jean Pierre BITONGO,
Carole TONO,
Elis Serge SAA,
Crescence Yolande AKABA
Ange Michel NGA

Agence de l'Est
Ange Gabriel OLINGA

Relecture

Armah TETTEH
JULIEN NGA EBEDE

Photographe
Luc FOU DA

Infographe
Charles Ledoux Ateba Ateba

Imprimerie
JVGRAPH



« Idéal pour vos affaires et votre détente »



Hébergement haut standing
Restaurant
Bar
Service traiteur
Parking sécurisé

-  Belibi, Obala-Cameroun
-  +237 243 80 64 87
-  +237 658 17 29 51 / 652 88 49 72 / 664 13 71 71
-  infos@lemintarhotel.com
-  www.lemintarhotel.com
-  [lemintarhotel](https://www.facebook.com/lemintarhotel)

La qualité qui fait la différence